

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Pour les **déplacements occasionnels**, vous devez communiquer avec la répartition au plus tard **à midi**, la veille d'un déplacement. Pour l'utilisateur qui utilise un transport journalier (**déplacements réguliers**), toujours aux mêmes heures (ex. : travail, études...), vous devez réserver votre place, pour la première fois, au moins **une semaine** avant le début des déplacements. Par contre, il est obligatoire d'aviser la répartition de toute modification à votre horaire et des périodes de vacances.

Lorsque vous faites votre réservation, vous devez avoir sous la main :

- ~ Le nom et le numéro de dossier de l'utilisateur;
- ~ L'adresse d'embarquement;
- ~ L'adresse de destination;
- ~ L'heure d'arrivée à destination;
- ~ S'il y aura un voyage de retour.

Pour réservation, vous devez communiquer avec la répartition au :

450-446-2727

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS...

Vous pouvez consulter le site web de la Régie au www.citvr.ca (sous l'onglet transport adapté)



Vous y trouverez la politique complète, les toutes dernières nouvelles, les documents relatifs à l'admission ainsi que les informations utiles au bon fonctionnement de vos déplacements.

PLAINTES, SERVICE À LA CLIENTÈLE, ADMINISTRATION ET COMMENTAIRES



Siège social :

255, boul. Laurier, bureau 122
McMasterville (Québec) J3G 0B7

Heures d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi *
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi et mercredi
12 h à 15 h 45

** Pour la période estivale, nos bureaux seront fermés les vendredis à compter de midi.*

450-464-9777 Administration

450-446-2727 Réservations

Télécopieur : 450-464-3827

Courriel : ritavr@vallee-du-richelieu.ca

Site internet : www.citvr.ca sous l'onglet



INFORMATIONS SUR LE SERVICE ET OBJETS PERDUS



Heures d'ouverture

Lundi au vendredi
6 h à 20 h
Samedi et dimanche
8 h à 17 h

450-446-8899



BELOEIL

McMASTERVILLE

MONT-SAINT-HILAIRE

OTTERBURN PARK

SAINT-BASILE-LE-GRAND

SAINT-CHARLES-SUR-
RICHELIEU

SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-MARC-SUR-
RICHELIEU

SAINT-MATHIEU-DE-
BELOEIL

En vigueur le 1^{er} février 2008

LE TRANSPORT ADAPTÉ C'EST...

Un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes présentant une déficience physique ou intellectuelle les empêchant d'utiliser le service de transport en commun régulier et qui sont admissibles, de par la Politique d'admissibilité, au transport adapté du ministère des Transports du Québec.

Pour qu'une personne puisse avoir accès à ce service, son dossier doit préalablement avoir été analysé et accepté par le comité d'admission. Pour plus de détails ou pour obtenir une demande d'inscription, vous pouvez communiquer directement avec la R.I.T.A.V.R. au numéro suivant : **450-464-9777**

Télécopieur : 450-464-3827

Courriel : ritavr@vallee-du-richelieu.ca

Site web : www.citvr.ca sous l'onglet



HORAIRE

Le service de transport adapté est offert du lundi au samedi selon l'horaire suivant :

Lundi au jeudi : 7 h à 18 h
Vendredi : 7 h à 23 h
Samedi : 8 h à 23 h

TARIFS

(DU 1ER FÉVRIER 2008 AU 31 JANVIER 2009)

Tarifs pour un déplacement sur le territoire de la R.I.T.A.V.R. :

Passage unitaire : 3,75 \$
Livret de 10 passages : 28,00 \$
Carte mensuelle : 88,00 \$

Tarif pour un déplacement hors territoire* :

Passage unitaire

Longueuil et Saint-Hyacinthe : 5,75 \$

Montréal : 7,75 \$

**Pour les déplacements hors territoire, la carte mensuelle ainsi que le livret de dix passages ne sont pas valides.*

DÉPLACEMENTS HORS TERRITOIRE

Les déplacements hors territoire sont offerts uniquement vers les hôpitaux de Saint-Hyacinthe, de Longueuil et de Montréal. Ces transports doivent être effectués entre 10 h et 14 h. De plus, les usagers pourront être conduits chez des spécialistes en route, pourvu qu'il n'y ait aucun coût supplémentaire.

Saint-Hyacinthe :

Les déplacements vers l'hôpital sont offerts trois (3) fois par semaine (les **lundis, mercredis** et **vendredis**) avec préavis de 48 heures.

Longueuil et Montréal :

Les déplacements vers les hôpitaux de Longueuil et de Montréal se feront les **mardis** et **jeudis** avec un préavis de 48 heures.

ASSOCIATIONS ET SERVICES CONNEXES

A.P.H.V.R. Tél : 450-464-7445

A.T.C.C.M. Tél : 450-446-1111

A.V.R.D.I. Tél : 450-467-8644

C.A.B.V.R. Tél : 450-467-9373

CLSC Des Patriotes Tél : 450-536-2572

C.R.D.I. Montérégie-Est Tél : 450-446-7477

O.P.H.Q. Tél : 450-928-7649

RÉPARATION DE FAUTEUILS ROULANTS

Une fois par mois, il est possible de faire réparer les fauteuils roulants chez le concessionnaire Lucie-Bruneau de Longueuil. Il n'est pas nécessaire d'attendre les déplacements vers les hôpitaux, pourvu que ce soit un maximum d'une fois par mois.

FLEXIBILITÉ

Nous tenterons toujours de répondre à la totalité des demandes aux heures voulues. Cependant, comme ce n'est pas toujours possible, nous vous demandons de bien vouloir collaborer en acceptant de modifier à l'occasion vos heures de départ et d'arrivée afin de nous permettre d'effectuer un maximum de déplacements chaque jour. Ainsi, vous nous aiderez à répondre à la majorité des demandes. **Notez que vous devez être prêt au moins cinq (5) minutes avant l'heure prévue de votre transport.**

Pour une plus grande efficacité, **le chauffeur ne peut attendre l'usager plus de cinq (5) minutes.** Si l'usager ne respecte pas cette consigne, son voyage sera alors annulé et il sera tenu de rembourser le coût du voyage.

JOURS FÉRIÉS

Veillez noter qu'il n'y a **aucun service** offert lors des jours fériés suivants :

- Jour de l'an et lendemain du jour de l'an (1^{er} et 2 janvier 2008)
- Vendredi Saint et lundi de Pâques (21 et 24 mars 2008)
- Journée nationale des Patriotes (19 mai 2008)
- Fête nationale du Québec (24 et 25 juin 2008)
- Fête du Canada (1^{er} et 2 juillet 2008)
- Fête du Travail (1^{er} septembre 2008)
- Action de grâce (13 octobre 2008)
- Noël et lendemain de Noël (25 et 26 décembre 2008)

ANNULATION

Il est de la responsabilité de l'usager d'aviser la répartition le plus rapidement possible de toute annulation d'un déplacement prévu à l'horaire. **Si l'usager omet d'aviser la répartition, il sera facturé pour le coût des frais de la course.**